



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 2 juin 2026

Présents : 21

Christian BERTHELOT, Françoise BOILARD, Bernadette BOISSON, Isabelle CHAGNON, Marie Line CHEMINADE, Marilyne DELATTRE, Patrick DENIBAUD, Elisabeth DESNOUAILLES, Eric DUZON, Sandrine DUZON, Léa EL IDRISSI, Sylvie FELIS, Claude FENECH, Dominique FRANCOIS, Léo GAUDIN, Céline GEOFFROY, Thierry HERVÉ, Jean Pierre LEBLANC, Ginette LOUBIERE, Jacques LOUBIERE, Nicole MOREL.

Pouvoirs : 3

Bernard MIGAUD donne pouvoir à Elisabeth DESNOUAILLES, Marilyn MIGAUD donne pouvoir à Sylvie FELIS, Isabelle TILAUD donne pouvoir à Dominique FRANÇOIS.

La séance est ouverte à 18h05

Premier point

Madame Marilyne DELATTRE du cabinet Bassant Langlet, représentant la Commissaire aux Comptes, présente son rapport général sur les comptes de l'association. Il certifie que les comptes de l'exercice 2025 sont sincères et réguliers et que la situation financière de l'association est tout à fait saine.

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, du Président pour le rapport moral et de la trésorière pour le rapport financier, les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes les parties ledit rapport.

L'assemblée générale Ordinaire,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité cette proposition

Pour l'adoption : 20 + 3 pouvoirs

Contre l'adoption : 0

Abstention : 1

Deuxième point

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le report à nouveau de 1 696 € (mille six cent quatre-vingt-seize euros) concernant l'exercice 2025.

L'assemblée générale Ordinaire,
Après en avoir délibéré,
ADOpte à l'unanimité cette proposition
Pour l'adoption : 20 + 3 pouvoirs
Contre l'adoption : 0
Abstention : 1

Questions diverses

L'ex-présidente du COS, Madame Bernadette BOISSON est intervenue afin d'avoir des explications concernant le motif de cessation de l'activité Créa Cos avec les enfants.

La première adjointe déléguée au personnel, Madame Marie-Line CHEMINADE a proposé que le COS se rapproche du CE de l'hôpital de Saintes afin de conclure un accord avec les agents, en vue de participer à l'Arbre de Noël du COS.

De plus, elle a évoqué la possibilité d'organiser une permanence au sein de l'Agglomération Saintes Grandes Rives, afin de présenter aux agents les services et les activités du COS.

La séance est close à 18h35.

La Secrétaire
Céline GEOFFROY

Le Président
Dominique FRANCOIS